

Maître Lionel FOUQUET
SELARL PYXIS AVOCATS
243 Boulevard Albin Durand
84200 CARPENTRAS

AARPI CTC AVOCATS
Maître Lise TRUPHEME
5 Boulevard du Roi René
13100 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04.13.41.53.53 – www.ctcavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

**Sur la commune de MALAUCENE (84340),
Route de Carpentras**

Dans un ensemble immobilier en copropriété – Résidence LES MAZETS DU VENTOUX, avec piscine, cadastré sections AO n°397, 398, 696, 703, 705 et 707, les lots 79 et 801 pour une contenance totale de 1 hectare, 75 ares et 81 centiares, lieudits « Les Plantiers » et « Saint-Raphaël »

Le lot n°79, consistant en UN STATIONNEMENT EXTERIEUR et les 3/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le lot n°801, consistant en UN APPARTEMENT EN DUPLEX d'une superficie de 43,47 m², situé au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage du bâtiment H, appartement H2, avec une terrasse attenante d'une superficie de 12 m², et les 98/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales et les 137/10.000^{èmes} des parties communes particulières.

L'appartement se compose au rez-de-chaussée, d'un hall d'entrée, WC, d'une salle de bains et d'une pièce à vivre avec coin cuisine et à l'étage une salle d'eau, une chambre et un coin nuit ouvert.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété publié le 8 octobre 2010 volume 2010 P n°3598,

Modificatif publié le 25 mai 2012 volume 2012 P n°2289,

Modificatif publié le 29 janvier 2016 volume 2016 P n°309.

**MISE A PRIX : 28.000,00 € (VINGT-HUIT MILLE EUROS)
(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y
COMPRIS TVA)**

**ADJUDICATION FIXEE
AU MARDI 28 FEVRIER 2023 A 10 H 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution
près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS,
52 Place Charles de Gaulle, à la vente aux enchères publiques
au plus offrant et dernier enchérisseur
des biens immobiliers ci-dessus désignés.

OCCUPATION : Les biens dont s'agit sont soumis à bail commercial de la société GARDEN CITY MALAUCENE qui exploite actuellement la résidence. Le bail est valable jusqu'au 30 septembre 2030.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 7 juin 2022 par **Maître Lionel FOUQUET**,
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS.

A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque (avec un justificatif de la provenance des fonds) rédigé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de CARPENTRAS, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 euros.

VISITES : Les visites auront lieu le Mercredi 15 Février 2023 de 11 h 00 à 12 h 00 (SCP HIELY - KLUCZYNSKI – 04.90.63.13.96)

Signé : Lionel FOUQUET
Avocat